



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N°01 – REUNION DU 06 AOUT 2026

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membre présent :	M. GILBERT Francis
Membres cooptés :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine MM. RULLIER David, BODIN Dany
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine MM. BODIN Dany, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre, RULLIER David.

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Important : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- M. GODET Jean-Pierre – Interbocage FC
- M. GILBERT Francis – ES AFP
- M. PETIT Jean-Jacques – US Vrière St Léger de Montbrun
- M. RAMBAUD Alexandre – SC L'Absie Largeasse MC
- Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- M. RULLIER David (membre coopté) – FC Chauray
- M. BODIN Dany (membre coopté) – Union St Florent Chamois Niortais

Le procès-verbal n°46 du 25 juin 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°01 / Réunion du 06 Août 2026

DECLARATIONS DE MATCHES AMICAUX SENIORS

Rappel : la déclaration est fortement conseillée pour des raisons d'assurance et seuls les joueurs licenciés sont autorisés à participer aux rencontres.

Vendredi 07 août 2026

- ⌚ CO Cerizay 1 / SA Moncoutant 1 à 20h30 au stade Quintard de Cerizay.
- ⌚ ES Brûlain 1 / FC Marigny 1 à 19h30 au stade de Brûlain.
- ⌚ CG Limalonges 1 / Valence en Poitou 2 à 20h au stade de Limalonges.
- ⌚ SC L'Absie Largeasse 1 / US Autize Vendée 1 à 19h30 au stade de l'Absie.
- ⌚ Gatifoot 1 / CA Neuville 1 à 20h30 au stade de Secondigny.
- ⌚ SA Mauzé Rigné 1 / E Voulmentin St Aubin 1 à 19h30 au stade de Mauzé Rigné.

Samedi 08 août 2026

- ⌚ Chenay Chey Sepvret 1 / AS Aslonnes 1 à 19h30 au stade de Chenay.

Mardi 11 août 2026

- ⌚ CO Cerizay 1 / Union St Florent Chamois Niortais 1 à 20h30 au stade Quintard de Cerizay.
- ⌚ CS Amailloux 1 / SC L'Absie Largeasse 1 à 19h30 au stade d'Amailloux.
- ⌚ US St Sauveur 1 / FC Pays de l'Ouin 1 à 19h30 au stade de St Sauveur.
- ⌚ Thouars Foot 79 2 / FC Airvo St Jouin 1 à 19h45 au stade Philippe Morin (synthétique) de Thouars.

Mercredi 12 août 2026

- ⌚ AS Ste Ouenne 1 / FC Marigny 1 à 20h au stade de Ste Ouenne.
- ⌚ ES Clussais 1 / Valence en Poitou 1 à 20h au stade de Clussais.

Vendredi 14 août 2026

- ⌚ Thouars Foot 79 3 / US St Sauveur 1 à 19h45 au stade Philippe Morin de Thouars.

Samedi 15 août 2026

- ⌚ Chenay Chey Sepvret 1 / Pamproux 1 à 19h30 au stade de Chenay.

Mardi 18 août 2026

- ⌚ SC L'Absie Largeasse 1 / FC Chauray 3 à 19h30 au stade de l'Absie.
- ⌚ US St Sauveur 1 / FC3C 1 à 19h30 au stade de St Sauveur.

Lundi 24 août 2026

- ⌚ CO Cerizay 1 / Gatifoot 1 à 20h30 au stade Quintard de Cerizay.

Mardi 25 août 2026

- ⌚ SC L'Absie Largeasse 1 / FC Venise Verte 1 à 19h30 au stade de l'Absie.

Mercredi 26 août 2026

- ⌚ AS Ste Ouenne 1 / FC Pays Néo-Créchois 3 à 20h au stade de Ste Ouenne.
- ⌚ Chenay Chey Sepvret 1 / Rouillé 3 à 19h30 au stade de Chenay.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu des communes de :

Melle et communes associées (du 24 juillet au 17 août), Pompaire (du 1^{er} août jusqu'à nouvel ordre).



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°01 / Réunion du 06 Août 2026

TOURNOIS - RASSEMBLEMENTS

- Du club du **CO Cerizay** : Tournoi u15 le samedi 29 août 2026 au complexe Jean Nivet de Cerizay.
- Du club du **Pays Mellois** : Tournoi Séniors Féminin le 05 septembre 2026 au stade du Pinier de Melle.

N.B : La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à une compétition officielle du District qui se déroulerait ce jour-là et qui reste prioritaire sur les tournois* ».

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

ENGAGEMENTS SENIORS D5

Nous vous rappelons que la date butoir d'engagement en championnat Séniors D5 est fixée au **15 août**.

Engagement à réaliser via Footclub en suivant la procédure envoyée par mail le 1^{er} juillet.



Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET